

AVIS DE VACANCE
EXPERT NATIONAL DETACHE

1/ DIRECTION GENERALE	Marché Intérieur et Services
<ul style="list-style-type: none">• Direction• Unité	H Institutions financières 3 Services de détail, politique des consommateurs et systèmes de paiement
<ul style="list-style-type: none">• Lieu d'affectation• Chef d'Unité	Bruxelles Jean-Yves Muylle 00 32 2 296 75 37
<ul style="list-style-type: none">• Date de début	Quatrième trimestre 2010

2/ PRINCIPAUX DOMAINES DE RESPONSABILITE :

L'END sera affecté dans l'équipe responsable de l'intégration des marchés de paiement de l'UE et, en du SEPA (Single Euro Payment Area) Il/elle travaillera principalement sur les sujets suivants:

- Définition d'une date-butoir à la migration vers SEPA;
- Développement d'une politique européenne des cartes de paiement (incluant la standardisation et la certification);
- Transposition et Application de la Directive sur les Services de Paiement;
- Lutte contre la Fraude dans le domaine des Paiements;
- Développement de nouveaux moyens de paiements (e-paiements, m-paiements)
- Coordination étroite avec la Banque Centrale Européenne, le Conseil Européen des Paiements (EPC) autre partie prenante;

L'END sera étroitement impliqué dans l'élaboration des politiques. Il/elle devra élaborer les documents appropriés, de même que les notes, briefings et discours pour sa hiérarchie. Il/elle devra fréquemment présentations orales lors de réunions avec les Etats membres ou les représentants du marché.

3/ PRINCIPALES QUALIFICATIONS :

3 à 5 années d'expérience dans le domaine des paiements.

- Capacité à penser stratégiquement et à prendre part de manière crédible aux débats avec les Etats M les autres parties prenantes.
- Capacité à travailler de façon efficace dans une équipe internationale et multilingue.

4/ LANGUES

Excellent anglais (écrit, lu, parlé)
La maîtrise d'autres langues, en particulier français et allemand, est un avantage.

5/ Les curriculum vitae des candidats dans le modèle communautaire doivent être transmis au SGAE* avant le : 22 septembre 2010

Ils doivent être impérativement visés par le gestionnaire des ressources humaines dont relève l'agent et par l'autorité habilitée à donner l'accord budgétaire pour une mise à disposition dans le cas où le candidat serait retenu par la Commission.

PREMIER MINISTRE

*** SGAE (SECRETARIAT GENERAL DES AFFAIRES EUROPEENNES)**

Secteur «Présence et influence françaises dans les Institutions européennes»

Carré Austerlitz / 2, boulevard Diderot

75572 Paris CEDEX 12

Fax **01 44 87 15 84**

Courriel jean-claude.mizzi@sgae.gouv.fr - Tél. : **01 44 87 15 78**

et martine.conti@sgae.gouv.fr - Tél. : **01 44 87 10 78**

Site Internet : www.sgae.gouv.fr rubrique « Emplois ».